

Priorité Juncker 3/10 Union de l'énergie et action pour le climat

Dans la continuité de l'accord de Paris, l'Union européenne se préoccupe de plus en plus de l'environnement et donc de la manière d'utiliser les énergies renouvelables pour préserver au mieux la planète du réchauffement climatique.



Pour ce faire, la Commission européenne a voulu faire de l'utilisation plus respectueuse de l'énergie une priorité, détaillée en 5 volets :

1. Encourager la **sécurité, solidarité et confiance** entre les Etats membres sur les questions énergétiques ;
2. Aider à la mise en place d'un **marché intérieur de l'énergie** totalement intégré ;
3. Développer l'**efficacité** énergétique dans le but d'être plus **indépendant** dans ce domaine et de **baisser** les taux d'importation de l'énergie pour ainsi **baisser les émissions** ;
4. Agir pour le climat avec la **décarbonisation** de l'énergie avec l'ambition de réduire au niveau national les émissions de gaz à effet de serre ;
5. Favoriser la **recherche, innovation et compétitivité** dans ce domaine.

De nombreux projets lorrains sont soutenus par l'Union européenne sur ces thèmes, découvrez des **exemples concrets** dans nos brochures [Trait d'Union européenne](#) sur *Europe et Energie en Lorraine* et *Europe et Biodiversité en Lorraine* : www.cristeel.fr